

AVIS D'ACHAT

SUR BON DE COMMANDE N°49/DPO/2026

La Directrice provinciale de l'AREFTTH à la province d'OUEZZANE , procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation :

Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement des classes de préscolaire relevant de la direction provinciale d'ouezzane

Consistance de la prestation :

N° d'ordre	Designation	Caractéristiques et spécifications	unité de mesure	taux tva	quantité
1	Etudes techniques et suivi des travaux d'aménagement des classes de préscolaire relevant de la direction provinciale d'ouezzane	*Phase 1: Etude technique *Phase 2: Suivi général des travaux ,vérification des décomptes et de la conformité des travaux, dossier technique des ouvrages exécutés. *Phase 3: Réception provisoire des travaux. Etablissement d'un DOE (Dossier des Ouvrages Exécutés de fin des travaux) *Phase 4: Réception définitive des ouvrages.	F	20%	1
				TOTAL HT	
				TOTAL TVA 20%	
				TOTAL TTC	

* **Lieu d'exécution :**

NOM ETABLISSEMENT	UNITE SCOLAIRE	COMMUNE	NOMBRE DES SALLES CONCERNEES
S/S HOMMANE AL FATOUAKI 1	FERSSIOU	MASMOUDA	1
S/S SIDI ALI	RKOUNA	MASMOUDA	1
S/S SIDI ALI	JBEL LAHRACH	MASMOUDA	1
S/S 6 NOVEMBRE	Lakssiba	AMZEFROUN	1
S/S Lalla Meryeme	S/S Lalla Meryeme	zoumi	1
S/S Lalla Meryeme	Lhoroch	zoumi	1
S/S Lalla Meryeme	SEBBANINE	zoumi	1
S/S ABOU TAIB ALMOUTANABBI	S/S ABOU TAIB ALMOUTANABBI	Brikcha	1
SS Al Akkad	RIGHA	Brikcha	1
SS Mohammed Larbi Messari	SS Mohammed Larbi Messari	ZOUMI	1
SS Mohammed Larbi Messari	Annexe Lemraj	ZOUMI	1
SS BANI YITENA	AMALOU	AIN BEIDA	1
Ecole Abdelhadi Boutaleb	Ecole ABDELHADI BOUTALEB	ASJEN	1
ECOLE AL FAKIH RHOUNI	ECOLE AL FAKIH RHOUNI	OUEZZANE	2

* **Délai d'exécution de la prestation :**

-Phase étude: Cinq (5) jours. La date de commencement d'exécution sera notifiée à l'attributaire du bon de commande par ordre de service.

-Phase suivi: Trois(3) mois.

-Phase réception provisoire: Un (1) jour.

-Phase réception définitive: Un (1) jour.

* **Pénalité de retard: sont fixées à 1 pour 1000 du montant de bon de commande par jour de retard, plafonné à 10% du montant du bon de commande.**

* **Date et heure limites de réception des devis des concurrents :16/11/2026 à 10:30**

* **Les Plis des concurrents : doivent être déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma**

*** N,B: Le bon de commande ne sera attribué qu'aprés transmission,par voie électronique à l'adresse suivante : dp.men.ouezzane@gmail.com, et dans un délai maximum de deux (2) jours à compter de la date de reception de la lettre de confirmation du concurrent le moins-disant, de la certificat d'agrément délivrés par le ministére de l'équipement dans le domaine suivant :**

– D14 :Calcul de structure pour bâtiment à tous usages

La Directrice Provinciale

Khadija BENABDESSELAM